

Trois pontons de pêche accessibles à tous

BARSAC/NEUFFONS/FONDET Trois nouveaux pontons installés pour personnes à mobilité réduite

Depuis quelques années, la fédération des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique œuvre à l'aménagement d'installations pour faciliter la pêche des personnes à mobilité réduite. De nombreux pontons ont été installés en divers endroits.

Depuis quelques semaines le Sud-Gironde en compte trois supplémentaires. Ceux-ci se trouvent sur les berges de l'étang de Barsac, sur celles du lac des Neuf fontaines à Neuffons et sur les bords de la halte nautique reliant le canal latéral, à Fontet. Des réalisations en bois qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement. D'un nouveau

concept, elles peuvent accueillir plusieurs pêcheurs simultanément ce qui n'était pas le cas des précédentes. Si elles sont destinées en priorité aux personnes en situation de handicap, elles sont ouvertes aux autres utilisateurs du moment qu'elles sont inoccupées. Elles représentent un atout pour la pêche en famille en permettant de faire pêcher les enfants en toute sécurité.

Partenariat public-privé

Pour les réaliser la fédération des pêcheurs a pu compter sur des partenariats publics et privés. « Les communes et les Communautés de communes, en tant que proprié-



Le ponton de l'étang fédéral de Barsac. PHOTO P. I.

taires des plans d'eau, ainsi que les Aappma pour leur connaissance du territoire et, pour valider la construction des pontons, la Région, le Département et la Fédération nationale de pêche ont contribué financièrement. L'ONF et l'Associa-

tion pour la gestion écologique des ressources de l'agriculture et ses dérivés (Agerad) ont été mandatés pour assurer la construction de ces pontons » explique-t-on à la fédération des Aappma de la Gironde.

Patrick Izaute